

Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 4 juillet 2014

Le quatre du mois de juillet deux mille quatorze, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Jean-Yves ONILLON, Maire.

Secrétaire de séance : Jean-Yves CAILLEAU

Etaient présents : Jean-Yves ONILLON, Maire, Olivier DUPAS, Dolorès AUGER, Jean-Yves CAILLEAU, Marie-Juliette TANGUY, Serge COUSSEAU, adjoints, Brigitte POHU, Anne BOURCHENIN, Luc MARTIN, Dominique GOURDON, Jean-Luc BOSSOREIL, François-Xavier LECLERC, Magalie ANISIS, Sandrine NDIAYE, Sabrina RETHORE, Jérémy THOMAS, Eloïse LARDEUX, Céline LAURENDEAU.

Absent excusé : Jean-Claude MORINIERE qui a donné pouvoir à Céline LAURENDEAU

→ **Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 6 juin**

Le compte-rendu de la réunion du 6 juin est approuvé à l'unanimité.

→ **Rendu des décisions du maire dans le cadre de sa délégation**

Décision 2014-05 : renonciation à son droit de préemption sur les cinq parcelles AB 734, AB 736 et AB 737, AB 767 et AB 771 situées au 13 rue du Beuvron à Andrezé, d'une superficie totale de 261 m² et mises en vente à l'Office Notarial CHEVALLIER-LE CAM de BEAUPREAU.

Décision 2014-06 : renonciation à son droit de préemption sur les deux parcelles AB 85 et AB 86 situées au 9 rue du Père Allard à Andrezé, d'une superficie totale de 1295 m² et mises en vente à l'Office Notarial CHEVALLIER-LE CAM de BEAUPREAU.

Décision 2014-07 : renonciation à son droit de préemption sur les trois parcelles AB 82, AB 83 et AB 84 situées au 7 rue du Père Allard à Andrezé, d'une superficie totale de 503 m² et mises en vente à l'Office Notarial POUVREAU- TORO-DELORME de JALLAIS.

→ **Comptes rendus des commissions communales**

- **Commission « Espaces publics, bâtiments communaux »**

Travaux rue des Mauges :

Les travaux prévus sur une portion de la rue des Mauges, du carrefour rue du Commerce-rue des Mauges jusqu'à l'embranchement rue des Mauges-rue du Prieuré débuteront début septembre. Ces travaux consistent en :

- la réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales,
- l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

Réflexion sur le devenir des terrains et jardins situés à l'arrière de la rue du Père Allard

La commune est propriétaire de terrains et de jardins donnant à l'arrière de la rue du Père Allard. Deux personnes ont demandé à acquérir des parcelles. Le bureau municipal a décidé de bloquer ces demandes et de mandater une commission pour réfléchir au devenir de ces terrains en début d'année 2015.

Sécurisation rue St Pierre et rue des Sports :

Pour la sécurisation des abords des écoles, il est proposé de mettre au sol des coussins berlinois et une zone 30 sur la portion du mini rond-point rue Beausoleil-rue du Prieuré jusqu'à l'embranchement rue St Pierre-rue des Sports. Les travaux devront être réalisés pour la rentrée 2014.

Chantier « jeunes »

Le chantier « jeunes » se déroulera du 21 au 24/07. Les jeunes auront à confectionner deux hôtels à insectes.

- Commission « Affaires scolaires »

La fin d'année au restaurant scolaire est difficile. La commission a décidé de créer une sous-commission « Restaurant scolaire » élargie. Elle se réunira fin août pour travailler sur le règlement du restaurant scolaire de l'année scolaire 2014-2015 et dresser un bilan de l'année 2013-2014

→ **Modification du tableau des effectifs de la commune**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'ouvrir la création des deux postes suivants :
 - Un poste d'Opérateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, catégorie C, à temps complet pour assurer la Direction de l'Accueil Collectif des Mineurs, la coordination et l'animation des Temps d'Accueil Péri-Educatifs ainsi que l'éveil sportif au niveau des écoles.
 - Un poste d'Agent d'Animation catégorie C, à raison de 5.37^{ème}/35 pour l'encadrement des enfants au restaurant scolaire et l'animation des Temps d'Accueil Péri-éducatifs

→ **Questions diverses**

- Avis sur une installation classée concernant l'extension d'un élevage de canards à St Macaire en Mauges

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les gérants de l'EARL du Coin de la Terre domiciliés à St Macaire en Mauges ont déposé en Préfecture un dossier d'installation classée concernant un projet d'extension d'élevage de canards, d'une capacité totale de 130 800 équivalents animaux, situé « La Terre Guibert » à St Macaire en Mauges. Ce projet fait l'objet d'une consultation du public en mairie de St Macaire en Mauges du 16 juin au 17 juillet 2014.

En tant que commune limitrophe, la commune d'Andrezé doit émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable pour le projet d'extension d'élevage de canards, d'une capacité totale de 130 800 équivalents animaux, situé « La Terre Guibert » à St Macaire en Mauges.

- Motion de soutien pour l'Association des Maires de France concernant la baisse des dotations de l'Etat

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la motion de soutien à l'Association des Maires de France afin de dénoncer la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la motion de soutien à l'association des Maires de France sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

- Borne de recharge pour les véhicules électriques

Pour information, la commune d'Andrezé a été retenue pour éventuellement accueillir une ou plusieurs bornes de recharge pour les véhicules électriques. Le coût d'implantation d'une borne est de 10 635 € HT. Le SIEMML prend en charge 75 % de la dépense, il resterait 2 650 € à charge de la commune. Si la commune était intéressée, elle devrait respecter des pré-requis administratifs pour rentrer dans le dispositif ; ce sera dans un second temps.

Sur le principe, le Conseil Municipal émet un avis favorable mais souhaite des renseignements précis sur les pré-requis et la prise en charge du coût de fonctionnement à l'avenir.